

de Mme Harry Payne Withney est de 8,500,000 dollars.

L'héritage en espèces de Mme Cornelius Vanderbilt se monte à deux millions de dollars. Les legs spéciaux à M. Chauncey, M. Depew et E. V. W. Rossiter, exécuteurs testamentaires, ainsi que les sommes affectées à des aumônes et celles destinées aux serviteurs, s'élèvent à 571,000 dollars.

La veuve jouira d'un revenu annuel de 25,000 dollars.

Le total de la taxe de transfert est de 520,000 dollars, et les honoraires du contrôleur et de l'attorney de 102,000 dollars.

L'âge des grands arbres en Californie : Relativement à l'âge de ces arbres, le professeur Bessey dans *Science* explique qu'il a compté avec le plus grand soin les couches concentriques de croissance d'un arbre dont la tige constitue le plancher de ce qu'on appelle le pavillon de la tige. Le compte fait très exactement a donné 1147 cercles concentriques de la circonférence au centre, d'après cela, il est certain que cet arbre qui avait plus de 24 ou 25 pieds de diamètre et plus de 300 pieds de haut, a acquis ces dimensions en 1147 ans. M. Bessey ne croit pas qu'il existe aucun arbre approchant de l'âge de 2000 ans. De Candolle, pourtant, avait attribué 2000 ans et plus aux cèdres du parc de Montezuma, à Chapultepec, aux environs de Mexico, et dont plusieurs avaient de 12 à 15 mètres de tour en 1842.

La propriété industrielle : En 1897, des représentants de plusieurs Etats européens s'étaient réunis à Bruxelles pour tenir une conférence sur la propriété industrielle. On se sépara sans avoir pu arriver à une entente. Mais, depuis lors, la question fut l'objet de négociations dont l'heureuse tournure a permis qu'une nouvelle réunion fût tenue. Cette fois un résultat intéressant a été obtenu. On a voté, en effet, à l'unanimité, les propositions suivantes :

"1o Les délais de priorité fixés antérieurement à six mois pour les brevets et à trois mois pour les dessins ou modèles industriels, ainsi que pour les marques de fabrique ou de commerce (convention de 1883) sont portés à douze mois pour les brevets et à quatre mois pour les dessins ou modèles ;

"2o Les ressortissants à la convention jouiront dans les Etats de

l'Union (Belgique, Brésil, Espagne, France, Guatemala, Italie, Pays-Bas, Portugal, Salvador, Serbie et Suisse) de la protection accordée aux nationaux contre la concurrence déloyale ;

"3o Le breveté dans chaque pays ne pourra être frappé de déchéance pour cause de non-exploitation qu'après un délai minimum de trois ans à dater du dépôt de la demande dans le pays dont il s'agit et dans le cas où le breveté ne justifierait pas des causes de son inaction."

Une nouvelle réunion de la conférence se tiendra prochainement à Washington.

Invention nouvelle à l'exposition : A la dernière réunion de la Société de l'industrie minérale à Douai, M. Neu, ingénieur électricien, a signalé deux ou trois inventions nouvelles qui se trouvaient à l'exposition.

Deux surtout sont géniales : le télégraphe et le télégraphe automatique.

Le télégraphe est un appareil destiné à enregistrer une conversation transmise par téléphone, de façon que si le destinataire est absent, il peut à son retour se faire raconter par l'appareil la conversation transmise pendant son absence.

L'inscription de la conversation se fait sur un fil d'acier et l'inscripteur est tout simplement le petit électro-aimant que l'on rencontre dans tous les écouteurs téléphoniques. Il suffit de faire défiler ce fil devant l'électro d'un récepteur téléphonique pour que la conversation emmagasinée fidèlement soit reproduite.

Cet ingénieux appareil permet, en outre, de transmettre en même temps à plusieurs milliers d'abonnés téléphoniques la même communication,

Le télégramme automatique imprime directement les dépêches en écriture cursive. Les essais qui viennent d'être faits en Hongrie en transmission simple sur une ligne de 250 milles ont donné la vitesse de transmission absolument fantastique de 60,000 mots à l'heure, ce qui représente plus de 5 fois la vitesse de la parole la plus rapide.

Dans les mines il y a lieu de signaler tout particulièrement la lampe électrique Catrice. Cette lampe, qui possède un pouvoir éclairant deux à trois fois supérieur à celui des meilleures lampes de mines, pèse 4 livres 4.8 et permet un éclairage continu de 15 heures.

Elle est à liquide immobilisé et peut, par conséquent, se pencher dans toutes les directions en permettant par suite au mineur d'éclairer le mur ou le toit.

Elle est à l'abri de toute influence de gaz explosif quelconque, elle ne vicie pas l'air, ne s'éteint jamais et ne peut être ouverte au fond.

La concurrence américaine: Grand scandale en Angleterre ! On vient d'apprendre que deux grandes Compagnies de chemins de fer, la *Great Northern Railway Co* et la *Great Eastern Railway Co* venaient de commander, la première des locomotives aux usines Baldwin en Amérique et l'autre des rails à l'usine Carnegie. *L'Echo des Mines* dans laquelle nous trouvons le fait mentionné dit à ce propos :

"Le président de l'*Eastern* a expliqué cette préférence en faisant intervenir la sécurité des voyageurs qui exige le remplacement immédiat des rails usés, ce qui ne peut se faire avec les longs délais de livraison demandés par les maisons anglaises.

"Mais les métallurgistes anglais, clients naturels des Compagnies de chemins de fer reprochant violemment à ces dernières de ne pas les avoir consultées actuellement et sur les prix et sur les délais de livraison, car ce qui n'était pas possible il y a quelques mois, l'est devenu depuis et le marché britannique, malgré le prix élevé des charbons, peut cependant aujourd'hui avec le ralentissement des commandes fournir aussi vite et aussi bon marché que les Américains."

Cette dernière assertion aurait peut-être besoin d'être appuyée de preuves ; mais la question n'est pas là. Elle est dans le fait du développement de la concurrence américaine envahissant le marché national anglais.

Mardi soir a eu lieu à l'Asile de la Providence, sous la présidence de M. l'échevin Laporte, le banquet de charité offert par les marchands épiciers. Plus de 500 personnes assistaient à ce banquet. M. Laporte avait à sa droite M. L. G. A. Cressé avocat et à sa gauche Mme Juge Taschereau. M. L. G. A. Cressé, a, dans un discours sur la charité fait l'éloge des Révérendes Sœurs de la Providence.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la "Montreal Fruit Auction Co," a eu lieu mercredi